



Notice d'utilisation Bouteille de Gaz Clairgaz (Leclerc)



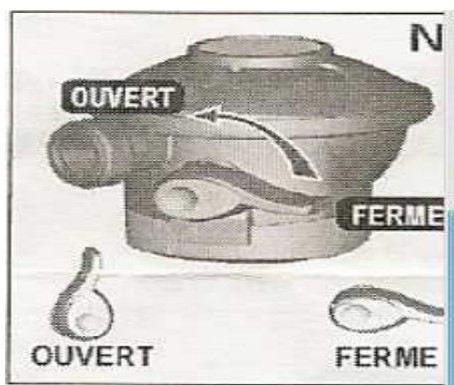


Notice d'utilisation Bouteille de gaz Clairgaz

3) Montage du QUICK-ON sur la bouteille.

Assurez vous que :

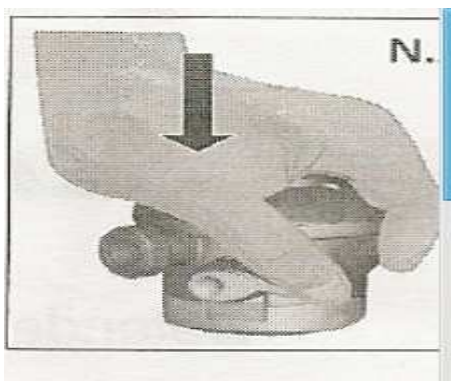
- tous les robinets de l'appareil d'utilisation sont fermés.
- que le tuyau de raccordement à l'appareil d'utilisation est correctement monté.
- que le robinet du QUICK-ON est en position fermée (figure N3).



← Fermé

Positionnez le QUICK-ON sur la valve, poussez fermement et verticalement de haut en bas. Vous devez entendre un "clic" qui vous indique que le QUICK-ON est verrouillé (figure N 2).

Notes : Le QUICK-ON est conçu de façon à rendre impossible son montage sur la valve si le robinet n'est pas en position fermée; ne jamais tenter de le monter ou de le démonter, si le robinet n'est pas dans cette position.





Notice d'utilisation Bouteille de gaz Clairgaz

En l'absence de toute flamme, retirez la capsule d'inviolabilité de la bouteille.

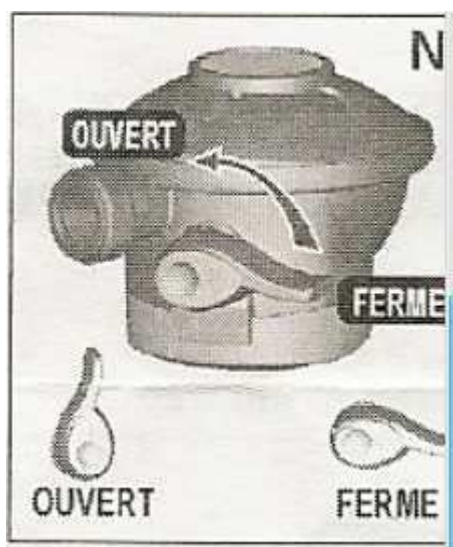
Positionnez le QUICK-ON sur la valve, poussez fermement et verticalement de haut en bas. Vous devez entendre un "clac" qui vous indique que le QUICK-ON est verrouillé (figure N2).

Notes : Le QUICK-ON est conçu de façon à rendre impossible son montage sur la valve si le robinet n'est pas en position fermée; ne jamais tenter de le monter ou de le démonter, si le robinet n'est pas dans cette position.

4) *Fonctionnement du robinet.*

Une fois le QUICK-ON correctement monté sur la valve, l'arrivée du gaz s'obtient en tournant le robinet (figure N3) vers le haut (sens contraire des aiguilles d'une montre). Agir inversement pour fermer l'arrivée du gaz, la flèche gravée sur le robinet indique le sens de fermeture (figure N3)

Attention : Si vous n'arrivez pas à ouvrir le robinet, votre QUICK-ON est mal connecté sur la valve. Ne forcez pas le robinet, mais recommencez les opérations décrites au paragraphe 3.



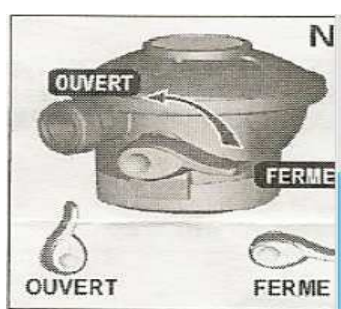


Notice d'utilisation Bouteille de gaz Claigaz

5) Remplacement de la bouteille.

Assurez-vous que :

- tous les robinets de l'appareil d'utilisation sont en position fermée.
- que le robinet (figure N. 3) du QUICK-ON est en position fermée.



6) Dispositifs de sécurité.

Sécurité anti-arrachement.

La sécurité anti-arrachement, incorporée au QUICK-ON assure automatiquement la coupure de l'arrivée du gaz en cas de sectionnement ou de débranchement du raccordement du détendeur à l'appareil d'utilisation.

En cas de déclenchement la sécurité anti-arrachement doit être réarmée, cette opération s'effectue en appuyant sur le bouton de réarmement (figure N5).

a) conditions normales d'utilisation.

Il est normal que la sécurité anti-arrachement entre en fonction à la mise en route de l'installation. Pour établir les conditions normales d'utilisation, procédez de la manière suivante :

- Ouvrir le robinet du QUICK-ON (figure N3).
- Réarmez le QUICK-ON (figure N5).

L'installation est prête à fonctionner.

Eviter de déplacer la bouteille lorsque l'installation fonctionne, car les chocs et les secousses peuvent causer le déclenchement de la sécurité.

b) Conditions accidentelles ou fausses manœuvres.

Si la sécurité anti-arrachement déclenche à cause du débranchement ou sectionnement du raccordement détendeur-appareil d'utilisation ou tout simplement en cas de fausses manœuvres, procédez de la manière suivante pour rétablir les conditions normales d'utilisation :

- Fermez le robinet du QUICK-ON (figure N3).
- Rétablir le raccordement à l'appareil d'utilisation (figure N1).
- Ouvrir le robinet du QUICK-ON (figure N3).

- Réarmer le QUICK-ON (figure N5) Afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif de déclenchement, il est impératif de respecter les longueurs du tube souple ou des tuyaux flexibles indiqués au paragraphe 1.



IMPORTANT : Ne laissez jamais le QUICK-ON sur la bouteille sans raccordement à l'appareil d'utilisation, la sécurité anti-arrachement n'est pas prévue pour assurer la fonction robinet.

Sécurité thermique.

Une sécurité thermique, incorporée au QUICK-ON assure automatiquement la coupure de l'arrivée du gaz en cas d'incendie du détendeur.

Après fonctionnement de cette sécurité, le détendeur n'est plus utilisable.

En conditions normales d'utilisation, afin d'assurer le fonctionnement normal de l'installation, il est recommandé de changer le détendeur dans le dix ans suivant la date de fabrication.